



**PREFET DE LA MOSELLE**

**Direction départementale des territoires**

Service de l'aménagement, de la biodiversité  
et de l'eau

Dossier suivi par : Romain DECCO  
Tél. : 03 87 34 33 64  
Fax : 03 87 34 33 23  
Mél : romain.decco@moselle.gouv.fr  
Réf. : RD/RS

**Objet : Dossier de déclaration concernant le forage  
Steinbach sur la commune de VERGAVILLE.**

**P. J. : 1 dossier  
Récépissé de déclaration**

**Mairie de VERGAVILLE**

**31 rue des Halles**

**57260 VERGAVILLE**

Metz, le 23 juillet 2015

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

**FORAGE STEINBACH SUR LA COMMUNE DE VERGAVILLE**

Ce dossier a été déposé par : **GAEC MARIEMBOURG**

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration,
- un exemplaire du « **récepissé de déclaration n°57-2015-00062** » en date du 16 juillet 2015, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LE CHEF DE LA DIVISION ENVIRONNEMENT

**signé**  
SAMUEL GUETH